(s'adressant à Mtre St-Germain), si vous m'aviez rendu service. (Ibid., a-73.)

Cependant, on ne peut que blâmer M. Duquette d'avoir agi comme il l'a fait, à l'égard de M. Dupuis, et nous espérons que cette leçon lui sera salutaire.

Boulevards de l'aqueduc

Le 27 janvier dernier, quand cette affaire a été appelée à l'enquête, il a été constaté que la Ville n'avait encore fait l'acquisition d'aucun terrain, et que, partant, l'affaire n'était pas comprise dans le cadre de l'enquête, qui ne doit s'appliquer qu'aux "acquisitions" d'immeubles faites par la Ville, et non aux simples projets. J'ai cru dès lors devoir arrêter l'enquête; mais les intéressés présents à l'audience, les échevins, commissaires et propriétaires intéressés, ont paru si désireux de faire examiner ce qui se rapportait à ce projet que j'ai suggéré aux commissaires et aux échevins de passer des résolutions autorisant une demande spéciale, et que, si cette demande m'était référée, je serais disposé à l'accorder, comme un incident de l'enquête générale.

La proposition a été accueillie, le Bureau des Commissaires et le Conseil ont passé les résolutions voulues, une requête a été présentée à l'honorable Juge en Chef, elle m'a été référée, je l'ai accordée, et l'enquête a té tenue les 12, 13 et 16 février dernier.

L'idée d'établir des boulevards de chaque côté du canal de l'aqueduc remonte à 1873. Sur un plan préparé par M. Lesage, alors surintendant de l'aqueduc, figure, en effet, un tracé de boulevards de chaque côté du canal tel qu'il existait dans le temps. Ce n'est qu'au mois de novembre 1910 toutefois que le projet est devenu d'actualité. Il s'agissait alors d'élargir le canal de l'aqueduc de façon à obtenir un pouvoir moteur de 10,000 chevaux-vapeur, destiné au service des pompes de l'aqueduc et à l'éclairage des rues et des édifices publics de la Ville.

Pour faire cet élargissement, la Ville avait besoin d'acquérir de chaque côté du canal près de 900,000 pieds de terrain; et après cela, la Ville n'aurait pas eu de chaque côté du canal le terrain nécessaire pour y déposer les matériaux provenant de l'excavation. Après visite des lieux par les Commissaires de la Ville, l'ingénieur en chef et certains membres de la Commission Métropolitaine des Parcs, on s'est demandé si on ne devait pas profiter de l'occasion pour construire les boulevards en question. On a cru, non sans raison, que les propriétaires des terrains avoisinants retireraient de ce projet de si grands avantages qu'ils seraient disposés à céder gratuitement à la Ville le terrain nécessaire, non seulement pour l'élargissement du canal, mais encore pour y faire des boulevards de 100 pieds de large de chaque côté.

Le 3 novembre 1910, l'ingénieur en chef de la Ville suggère officiellement l'idée du projet, dans une communication adressée aux Commissaires; et il suggère également de porter la chose à la connaissance des propriétaires riverains et de leur demander s'ils consentiraient à céder gratuitement à la Ville le terrain nécessaire aux boulevards.

Le projet fut considéré très favorablement par les propriétaires, et bientôt des requêtes contenant des offres de cessions gratuites se couvrirent de signatures et furent transmises aux Commissaires.

Au point de vue de la Ville, le projet paraissait également avantageux; d'abord en ce que la Ville obtenait la plus grande partie du terrain gratuitement; ensuite, en ce qu'elle pouvait sauver sur le contrat à donner pour l'élargissement du canal de l'aqueduc une somme assez considérable, en permettant à l'entrepreneur de déposer sur les lieux, pour faire la chaussée des boulevards, la plus grande partie des matériaux d'excavation.

Un premier rapport fut préparé par les Commissaires et soumis au Conseil le 10 juin 1912. Ce rapport fut renvoyé par le Conseil au Bureau des Commissaires, avec prière de fournir au Conseil les renseignements suivants:

would reward you (addressing Mr. St. Germain) if you had rendered me a service". (Ibid.,a-73.)

Nevertheless, we can but blame Mr. Duquette for having acted as he did, towards Mr. Dupuis, and we hope that he will benefit by this lesson.

Boulevards along the Aqueduct.

On the 27th January last, when this matter was submitted for investigation, it was formed that the City had not yet acquired any land, and that, for this reason, it was not within the scope of the investigation, which was to bear only on the "acquisitions" of immoveables made by the City, and not to simple projects.

I therefore decided to close the investigation, but the interested parties who were present at the setting, the Aldermen, Commissioners and interested proprietors seemed so anxious to investigate all the facts connected with the said project that I suggested to the Commissioners and Aldermen that a resolution be passed, authorizing the presentation of a special petition, and that, if said petition were referred to me, I would be willing to grant the same, as an incident of the general investigation.

This proposal was accepted, the Board of Commissioners and the Council passed the resolutions required, a petition was presented to the Honorable Chief Justice, it was referred to me, I granted it, and the investigation was held on the 12th, 13th and 16th February last.

The project of establishing boulevards on each side of the Aqueduct dates as far back as 1873. On a plan prepared by Mr. Lesage, the Superintendent of the Waterworks, there is a profile of the boulevards on each side of the Aqueduct as it existed then. It was only in the month of November 1910, at all events, that the project was seriously considered. It was then decided to enlarge the conduit of the aqueduct so as to obtain 10,000 h. p. for the operation of the pumps of the aqueduct and the lighting of the streets and public buildings of the City.

In order to effect the said enlargement, the City had to acquire on each side of the aqueduct about 900,000 feet of land; and even then, the City would not have had on each side of the aqueduct the land acquired for depositing thereon the excavated materials.

After a visit of the locality by the City Commissioners, the Chief Engineer and certain members of the Metropolitan Park Commission, the question was raised as to whether this opportunity should not be seized to establish the boulevards in question.

It was rightly considered that the proprietors of the adjoining lots would derive from the said improvement such a great benefit that they would be willing to cede gratuitously to the City the land required, not only for the enlargement of the aqueduct, but also for the construction thereon of boulevard 100 wide, on each side.

On the 3rd November 1910, the Chief City Engineer submitted officially the project, in a communication addressed to the Commissioners; and he suggested also that the bordering proprietors be apprised of the said project, and that they be requested to state whether they would consent to cede gratuitously to the City the land required for the said boulevards.

The project was quite favorably considered by the proprietors, and petitions containing offers of gratuitous cessions were quickly covered with signatures and transmitted to the Commissioners.

From the City's stand point, the project seemed also to be advantageous, inasmuch as the City was getting the greater part of the land gratuitously, and also in view of the fact that it coud save on the contract to be awarded for the enlargement of the aqueduct quite a large sum by allowing the contractor to deposit on the spot, for the construction of the embankments, most of the excavated materials.

A first report was prepared by the Commissioners and submitted to Council on the 10th June 1912. This report was referred back by Council to the Board of Commissioners, with a request that they furnish to the Council the following informations: